

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 27 février 2023

Délibération N° 27/02/2023 07

**TARIF RESTAURATION POUR GROUPE ASSOCIATIF**

L'an deux mille vingt-trois, le 27 février à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Nicolas DESFACHELLE en suite de convocation en date du 17 février 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Nicolas DESFACHELLE, Christophe LOURME, Laurence FACHAUX-CAVROS, Fabrice CAPRON, Béatrice WOZNIAK, Nicolas KUSMIEREK, Lise-Marie MARTEL, Philippe MERCIER, Karine GOUBE, Nathalie CARTIGNY, Frédéric HOUPLAIN, Marc LABUR, Fatima ATTINI, Alain STEUX, Fabienne CAMUS, Sandrine NOWAK, Christophe COUPARD, Jean-Fabrice PINGUIN, Florence CAUDRON, Aurélie LITTAYE, Angélique DELMEIREN, Laura OLENDER

Étaient absents excusés :

M. Pierre-Marie SOUILLARD qui a donné procuration à M. Nicolas DESFACHELLE  
M. Serge BRUNEAU qui a donné procuration M. Christophe LOURME  
M. Thierry PLOUVIEZ qui a donné procuration à Mme Béatrice WOZNIAK  
Mme Corinne MERCIER qui a donné procuration à Mme Nathalie CARTIGNY  
M. Jean-Christophe CAMBIER qui a donné procuration à Mme Karine GOUBE  
Mme Maggy JANSOONE  
M. Lucas CHASSAGNE

Était absent :

Mme Laura OLENDER est élue Secrétaire.

La séance ouverte, M. le Président donne lecture du rapport ci-après :

« Au nom du bureau municipal, je vous propose de fixer comme suit le tarif pour un repas, destiné aux personnes accueillies par une association immercurienne et souhaitant déjeuner au restaurant scolaire

Code	Nom	Tarif
G	Groupe associatif	4.50 €

Une facture sera envoyée à l'association et le paiement se fera par titre. »

Envoyé en préfecture le 28/02/2023

Reçu en préfecture le 28/02/2023

Publié le

ID : 062-216207530-20230227-D\_2023\_0227\_07-DE



**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

**Certifié exécutoire compte tenu de la  
transmission en Préfecture le  
et de la publication le 28 février 2023  
Extrait certifié conforme à l'original  
Nicolas DESFACHELLE  
Maire,**

A large, stylized handwritten signature in black ink is written over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SAINT-LAUREN-BLANGY' around the top and '(Pas-de-Calais)' at the bottom, with a central emblem.